



Audition de la FAPEE : retour d'expérience des parents

Madame la Présidente, chère Pascale,
Madame la Vice-présidente, chère Michèle,
Mesdames, messieurs les conseillers AFE,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de nous avoir invité à faire devant votre commission un retour d'expérience des parents sur la continuité pédagogique pendant la fermeture administrative des établissements français de l'étranger et sur la rentrée scolaire dans le réseau.

Cette session d'automne de l'AFE est hors norme et j'espère que nous pourrons avoir la même qualité d'échanges en audioconférence que lors des précédentes sessions en présentiel. Nous allons tous vivre cette semaine ce que les parents et les enseignants ont vécu pendant plusieurs mois et pour certains vivent encore !

Je suis virtuellement accompagné de Mme Virginie Royer, vice-présidente EGD et APE non gestionnaire, qui complétera mes propos.

Concernant la continuité pédagogique, rappelons qu'elle a été rendue nécessaire du fait de la fermeture administrative des établissements – et non pas nécessairement d'un confinement – dès la fin janvier pour les établissements de Chine et du Vietnam, pour ensuite s'étendre à d'autres pays d'Asie, puis au Proche-Orient et à l'Italie début mars, puis au reste de l'Europe et à quelques autres zones géographiques à la mi-mars, pour se généraliser au monde entier dans les semaines qui ont suivi, à l'exception du Vanuatu.

Il est évidemment que le monde entier a été pris par surprise par une épidémie qu'on pensait localisée mais qui en deux mois est devenue une pandémie. De ce fait, le mois de février n'a pas été réellement mis à profit pour se préparer : c'est vrai dans tous les domaines et notamment pour la continuité pédagogique qui a été mise en œuvre de façon totalement improvisée. Il faut toutefois reconnaître une réactivité certaines des services pédagogiques des opérateurs et la publication par l'AEFE dès le début mars d'un *vademecum* sur la continuité pédagogique pour permettre la mise en place des cours à distance et du suivi des élèves.

Cette continuité pédagogique a été très disparate d'un établissement à un autre, d'un niveau à un autre, d'un enseignant à un autre et c'est certainement ce qui a créé de fortes tensions chez les parents qui naturellement ont comparé ce qui se faisait. Certes les équipes de direction et les équipes pédagogiques ont fait un travail remarquable et pour la plupart se sont pleinement investies

mais on a pu toutefois constater une importante hétérogénéité des outils utilisés, du temps consacré aux visioconférences, des évaluations des élèves, du suivi individuel et de la prise en compte des élèves allophones.

Malgré le *vademecum*, il y a eu très peu voire aucune harmonisation des pratiques avec pour argument avancé le respect de la liberté pédagogique. Ce sacro-saint principe – il faut le rappeler – est une spécificité française que les 2/3 de familles étrangères du réseau ont bien du mal à comprendre, de même d'ailleurs que le 1/3 des familles françaises. Ajouté au droit à l'image qui n'est pas un principe universel mais qui a été mis en avant par certains pour refuser de faire des cours en visioconférence, ou le droit d'auteur qui a été invoqué pour refuser de diffuser des notes de cours, cela a créé des vagues d'incompréhension et de contestation sur la qualité du service rendu et donc sur la pertinence de continuer à exiger des écolages identiques.

Un mot également sur les évaluations des élèves sur lesquelles la priorité n'a pas été mise lors de la mise en œuvre de la continuité pédagogique car tout le monde espérait un retour en classe rapide. Ceci a eu peu d'impact sur les élèves en rythme nord pour l'année 2019-2020 – si ce n'est une certaine démotivation – car les notes obtenues à partir de la date du confinement en France n'ont pas été prise en compte dans le calcul des moyennes annuelles. En revanche, pour les élèves du rythme sud dont l'année scolaire 2020 a débuté mi-février et qui pour certains n'ont toujours pas retrouvé le chemin des classes, ça a été et reste une réelle source d'inquiétude. Même s'il est désormais acquis que seront prises en compte les notes de leurs 2^e et 3^e trimestre, il est probable que pour certains la totalité de l'année scolaire se fasse en distanciel. Il est donc indispensable que les modalités d'évaluation soient clairement cadrées et harmonisées pour être justes et équitables. C'est d'ailleurs également un véritable sujet de préoccupation pour l'année scolaire 2020-2021 en rythme nord : il est indispensable que les élèves soient évalués sur la totalité de l'année et que toutes les notes obtenues soient prise en compte, que les évaluations soient faites en distanciel ou en présentiel. En effet, il est évident que les périodes de présentiel et de distanciel vont se succéder pour les élèves, de façon quasi individuelle parfois avec le jeu des options et spécialités.

Concernant la rentrée 2020, on peut considérer qu'elle s'est globalement bien passée. Parfois retardée de quelques jours voire de presque un mois comme dans le cas du Liban et suivant trois modalités possibles

- En présentiel mais avec des règles sanitaires et de distanciation pour 50% des établissements ;
- En hybride pour 21 % ;
- En distanciel pour 29%.

On sent les établissements beaucoup mieux préparés et on ne parle d'ailleurs plus d'assurer une continuité pédagogique mais simplement d'assurer un enseignement selon différentes modalités possibles exigées par les circonstances.

La rentrée s'est malheureusement faite avec des surprises de dernière minute comme à Casablanca où une fermeture administrative a été décrétée la veille au soir de la rentrée. Et des changements de modalité d'enseignement :

- Changements heureux dans des établissements où la rentrée s'est faite en distanciel mais qui ont pu basculer depuis en présentiel comme par exemple Hong-Kong ;
- Changements beaucoup moins bien vécus dans des établissements où la rentrée s'est faite en présentiel mais qui ont dû basculer ensuite en distanciel comme à Tel-Aviv pour une durée indéterminée et tout récemment à Sousse pour 5 jours.

Ces changements de modalité au pied levé seront d'ailleurs la nouvelle « normalité ». Ils sont appréhendés par tous et vont demander des parents et des enseignants une importante capacité d'adaptation et une forte résilience.

Cette année va également nécessiter un dialogue constant entre parents élus et équipes de direction et une communication transparente pour expliquer les choix faits, en particulier pour l'enseignement à distance. Pourquoi par exemple un élève d'élémentaire ne fait que deux fois 45mn de visioconférence en une journée donnant l'impression aux parents que l'enseignant se tourne les pouces le reste du temps si on n'explique pas qu'en fait la classe a été scindée en 4 groupes !

Personne ne doit être dogmatique : ni les parents qui ne peuvent pas exiger que l'enseignement à distance se fasse obligatoirement selon le même emploi du temps qu'un enseignement présentiel car c'est une modalité à part entière, ni les enseignants qui ne peuvent pas invoquer la liberté pédagogique ou le droit à l'image pour refuser le recours à la visioconférence car cela fait partie intégrante de cette modalité. Nous devons tous évoluer et vivre avec une nouvelle réalité.

D'ailleurs, un mot sur le recours au comodal qui consiste à ce que simultanément des élèves soient physiquement en classe avec l'enseignant et d'autres en ligne (soit chez eux, soit dans un autre local de l'établissement). C'est une solution qui n'est pas compliquée à mettre en œuvre et permet de régler d'une part le problème d'élèves qui sont chez eux en quatorzaine ou n'ont pas pu rejoindre leur pays de résidence et d'autre part le problème de limitation des effectifs dans un local à cause de mesures de distanciation. Il nous semble que c'est une piste qui n'est pas assez explorée par les établissements.

Pour conclure, nous voudrions souligner la totale disponibilité et la qualité des échanges autant avec les directions que les services pédagogiques de l'AEFE et de la MLF. En tant que fédération, nous avons pu bénéficier d'une écoute constante et saluons l'investissement personnel de tous les personnels des services centraux des opérateurs.

Merci de votre attention et nous restons à disposition pour répondre à vos questions.

François Normant
Président de la FAPEE